

Eugène BARRY, Hanoï

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE, VITRERIE, DÉCORATION

BARRY

Ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris

MAISON PRINCIPALE À HANOÏ

AGENCE

pour la Cochinchine et le Cambodge
à SAIGON, 7, rue Taberd.

Entretien des bâtiments des services généraux, locaux et provinciaux

ENTREPRISE

de carénage de navires de guerre et de commerce

DÉCORATION ET AMEUBLEMENT D'ÉDIFICES
publics ou privés

(Annuaire général de l'Indochine française, 1906, p. 510)

Hanoï
AVIS

(L'Avenir du Tonkin, 10-12 avril 1902)

La maison Faubladié a l'honneur d'informer la public que monsieur Liégeard ne fait plus partie de ses ateliers depuis le 15 mars dernier.

La maison Barry continue toujours ses travaux comme par le passé — sous la direction de monsieur Barry.

Considérations sommaires sur les industries indigènes au Tonkin
par Ch. Crevost,
Conservateur du Musée agricole, commercial et industriel de Hanoï
(Bulletin économique de l'Indochine, juillet 1909)

[327] Dans l'industrie du meuble sculpté, nous avons des preuves de ce que peut faire l'ouvrier annamite ; c'est d'une part le mobilier en bois de *gu* sculpté, propriété de

la résidence supérieure en Annam, effectué par M. Vuong-vinh-Tuy, et diverses autres pièces de mobilier sorties des ateliers de MM. Barry et Viterbo, de Hanoï.

Le Tonkin en 1909 (suite),
par M. G. DAUPHINOT, attaché commercial
(*Bulletin économique de l'Indochine*, septembre 1909)

[490] La maison Viterbo et Cie s'est fait une spécialité des beaux meubles, MM. Debeaux Frères fabriquent également le meuble, ainsi que MM. Bary *[sic : Barry]* et Cie, qui ont aussi des ateliers de peinture et de décoration.

HANOÏ
Couleurs et vernis
Peintres
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 216, 224, 245)

Barry, entrepreneur, rue Paul-Bert, 46.

Hôtel des ventes de Hanoï

Vente aux enchères publiques, à la requête du créancier gagiste par suite de
réalisation de nantissement
DU FONDS DE COMMERCE
de peinture, vitrerie et ameublement, sis à Hanoï,
exploité par M. Barry (Eugène), rue Paul-Bert
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1912)

Ensemble, la vente comprendra, outre la clientèle, l'achalandage et l'enseigne sous laquelle il est connu, le droit au bail des lieux dans lesquels il s'exerce, le matériel et l'outillage dont il est pourvu et les marchandises existant en magasin, au moment de la vente.

MISE À PRIX : 10.000 francs
Au comptant : 10 % en sus

outre les charges, clauses et conditions du cahier des charges de la présente adjudication, dressé par le commissaire-priseur soussigné, et dont on pourra prendre connaissance en l'étude de M^e Fleury, commissaire priseur, 88, rue Jules-Ferry, à Hanoï, et en étude de M^e Dureteste, avocat-défenseur poursuivant la vente.

Ne seront admises à enchérir que les personnes dont la solvabilité sera connue de l'officier-vendeur ou qui auront consigné entre se mains la somme de deux mille cinq cents francs.

Le commissaire priseur
Fleury.

La vente aura lieu le lundi 9 décembre 1912, à 10 h. du matin, en l'étude de M^e Fleury, commissaire priseur à Hanoï, 88, rue Jules-Ferry.

Rapport sur la foire de Hanoï 1918
Son but. — Les Moyens. — Les résultats
par M. Koch
PEINTURES, VERNIS ET HUILES SICCATIVES PRÉPARÉES
(*Bulletin économique de l'Indochine*, mai 1919, pp. 298-364)

[342] M. Eugène Barry, route Mandarine, 87 (Hanoï)

[Une création de [G. Lamarche](#)]

Industrie des gluco-gommes. — Cette industrie nouvelle, basée sur l'utilisation unique de produits existant en abondance dans le pays, a été révélée en grande partie par la Foire aux ingénieurs, constructeurs et industriels qui lui ont prêté la plus sérieuse attention. Elle utilise les mucilages, glus, gommes, résines, latex, sèves et fibres végétales. Les applications nombreuses, le prix de revient de ses produits permettent de la considérer comme une source rémunératrice d'exportation. Parmi les échantillons exposés :

1° — Le stucol, mastic à base de gomme, ne contenant ni huile de lin, ni céruse, ne se fendille pas et ne noircit pas. Moins cher que les mastics français, il ne demande pas d'emballage onéreux et est facilement exportable ; production illimitée.

2° — Le glucol, hydrofuge et antiseptique, sert à fixer les badigeons dont il empêche le noircissement et qu'il préserve de la moisissure. Il peut s'appliquer sur enduits, briques et ciments, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Livré en paniers échantillons de 4, 8, 12, et 20 kg et en touques de 32 kg, son prix est de 0 \$ 35 le kg.

3° — Les sèves concentrées. Pâte à cuire, servant à faire rapidement une colle transparente, très adhésive, inodore et d'un séchage rapide. Ce produit, d'un rendement énorme, fournit une colle économique parfaite pour les cartonnages, cartons-pâte, agglomérés, sacs de papier, moulages, doublages de carton, etc. Cette colle ne moisit pas et n'est pas atteinte par les insectes, les parasites, etc. Les matières premières qui la composent existent en telle abondance au Tonkin qu'elles permettent de satisfaire à tous les besoins de l'exportation.

4° — La muciline est une glucogomme servant à apprêter les tissus, fibres et papiers. Elle leur donne une grande élasticité, les rend imperméables et les protège contre les moisissures.

5° — Les pâtes agglomérées de fibre-gomme, incombustibles, imperméables, souples, légères, très résistantes, paraissent supérieures à tout ce qui a été employé jusqu'ici pour les toitures légères. De nombreuses demandes en ont été déjà faites par les colons et les entrepreneurs.

Cette industrie des gluco-gommes a été, en quelque sorte, créée par M. Lamarche qui poursuit l'étude d'autres produits non moins intéressants et [343] dont les applications pratiques sont multiples. En dehors même de l'intérêt que présentent ses produits, elle a ceci de très important que toutes les matières premières qu'elle utilise existent en grande abondance au Tonkin. Leur industrialisation serait donc, pour la colonie, une source abondante de revenus car leur exportation permettrait de lutter avantageusement contre les produits étrangers employés tant ici que dans la Métropole.

*
* * *

Mais, à côté de cette industrie toute récente des gluco-gommes, le stand de M. Barry présente des nouveautés non moins intéressantes.

Était-il permis d'envisager pratiquement l'utilisation de certains produits du pays en vue de remplacer leurs similaires d'Europe de l'étranger ? C'est à cette étude que

M. Barry s'est tout particulièrement attaché et c'est, après de nombreux essais, après avoir examiné de nombreuses huiles locales, que son choix s'est fixé sur l'huile d'abrasin et qu'il est en mesure d'affirmer aujourd'hui qu'elle remplit, entre autres, toutes les conditions exigées pour la peinture en bâtiment.

Et le résultat de ses essais s'est trouvé confirmé par le fait même de la guerre qui, empêchant toute importation d'huile de lin, l'a obligé à la remplacer par l'huile d'abrasin, à la satisfaction de tous ceux qui lui ont confié des travaux. Cette substitution n'a pas été sans présenter quelques difficultés dans son application.

L'huile d'abrasin ne supporte, si l'on veut lui conserver ses qualités, aucun mélange et ce ne fut pas sans peine que l'on tentât de faire comprendre aux producteurs indigènes la nécessité de fournir un produit pur. La Foire de Hanoï, au dire même de M. Barry, a eu pour résultat de les amener à cette conviction, de même qu'elle a poussé bon nombre de planteurs français et indigènes à cultiver l'abrasin sur une vaste échelle, au point que M. Barry estime à plus du double de ce qu'elle est actuellement la production de cette huile pour l'an prochain.

Avec ces huiles, M. Barry prépare des peintures au blanc de zinc, provenant de la fabrique de Langhit, qui, traité d'une façon spéciale, devient un produit de qualité égale à celui d'Europe. Pour ce qui est des peintures de couleurs, M. Barry a trouvé sur place les colorants généralement employés : ocres jaunes et rouges, indigo, cinabres, noirs provenant de la calcination en vases clos de certains végétaux, etc..

M. Barry a présenté aussi des échantillons de vernis fabriqués avec les gommés-résines du Tonkin et qui peuvent, en qualité comme en beauté, remplacer les vernis d'importation. Il a procédé de même pour des vernis à l'alcool en utilisant les gommés-laques préparées à La-pho et pour les vernis au caoutchouc.

En somme, ce qui ressort des échantillons présentés par M. Barry, c'est avec des produits purement indochinois, que l'on trouve en abondance dans la Colonie (huile d'abrasin : 100 tonnes annuelles au Tonkin actuellement), il est possible d'arriver à créer une industrie capable de fournir des produits de qualité égale à ceux que nous importons et à des prix qu'il serait difficile de concurrencer. Cette production pourrait même devenir assez importante non seulement pour suffire aux besoins de la Colonie mais encore pour prendre une large place sur les marchés voisins.

AEC 1922 :

Industriels.

HANOÏ

Barry. — Entrepreneur.

PARIS
LE DÉJEUNER DES FRANÇAIS D'INDOCHINE
UN GRAND DISCOURS DE M. SARRAUT
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1931)

L'industrie indochinoise était magnifiquement représentée par MM. ... Barry (et Mme)...

Les Indochinois de Paris

(Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 mai 1931)

Les Indochinois de Paris avaient invité le 7 mai M. Pasquier à venir partager leur déjeuner du jeudi.

Près de soixante convives se trouvèrent réunis chez Poccardi sous la présidence de Gabriel Larue.

Les industriels étaient représentés par MM. ... Barry...

Le fait du prince [René Robin]
(Les Annales coloniales, 27 mars 1936)

[...] Est-il vrai que M. Barry, de Hanoï, ayant demandé une concession pour y planter de l'abrasin, se soit vu refuser cette concession ? La Société Duco, dont on connaît la puissance, et qui possède en Californie des plantations d'abrasin — dont les remarquables qualités sont utilisées en peinture — aurait manœuvré avec suffisamment de persuasive force pour écarter cette concurrence.
